

LISTE DE FOURNITURES NIVEAU CE2

Madame, Monsieur,



Votre enfant intégrera une classe de CE2 à la rentrée prochaine.

Vous trouverez ci-dessous la liste de matériel qu'il apportera dès le premier jour de classe.

(le matériel de l'année précédente peut être réutilisé s'il est en bon état)

- une ardoise blanche, des feutres d'ardoise et un chiffon (type microfibre)
- un paquet de buvards
- 2 trousse:

Trousse 1	Trousse 2
○ 1 stylo-plume et des cartouches d'encre bleue. ○ 1 crayon à papier HB ○ une gomme blanche ○ 1 taille-crayon avec réservoir ○ 2 stylos bleus, 1 stylo rouge et 1 stylo vert ○ 2 surligneurs ○ une paire de ciseaux à bouts ronds ○ 1 stick de colle (40 g de bonne qualité)	- des crayons de couleurs de bonne qualité (au moins 12) - des feutres (12 au moins avec de préférence une pointe moyenne)

- une règle plate rigide de 30 cm en plastique transparent
- une équerre en plastique
- un compas
- un bloc à dessin à feuilles blanches (format A4 180g/m²) et un bloc de feuilles de couleur
- une boîte de mouchoirs
- Pour les élèves qui feront RELIGION, merci de prévoir un grand cahier 24x32

Merci de prévoir plusieurs exemplaires en réserve à garder à la maison.

Pour faciliter la mise en route et la gestion de classe, merci de mettre le prénom de votre enfant sur l'ensemble des fournitures (y compris sur les stylos, les feutres, les crayons).

Le matériel ci-dessus sera complété par une commande commune dont une facture vous sera soumise à la rentrée (cahiers, porte-vues, fichiers...).

A noter qu'il est possible que chaque enseignante vous adresse en début d'année une petite liste complémentaire de fournitures propre à son fonctionnement de classe.

Pour l'EPS, prévoir:

- Une tenue de sport **adaptée**
- Une paire de baskets sans semelles marquantes pour la salle
- Une paire de baskets pour l'extérieur

Veillez également prévoir pour la rentrée :

- La participation pour la coopérative scolaire, soit un chèque d'un montant de **20 €**, à l'ordre de « **Coopérative scolaire n°531** » dans une enveloppe fermée, mentionnant nom, prénom et classe de l'enfant.
- la souscription d'une assurance scolaire n'est plus obligatoire mais vivement recommandée par l'Education Nationale. C'est pourquoi nous vous conseillons de nous remettre une attestation d'assurance qui précise les mentions suivantes :
 - « responsabilité civile »
 - « individuelle en cas d'accident »
 - « Année scolaire 2026/2027 » ou les dates de validité allant du 1^{er} septembre 2026 au 2 juillet 2027 inclus

Dans le cas où vous preniez la décision de ne pas souscrire à une assurance scolaire pour votre enfant, merci de nous le faire savoir par écrit dès la rentrée.

**Les listes des classes seront affichées vendredi 28 août 2026
à partir de 18 heures
dans les panneaux d'affichage devant les bâtiments de l'école.**

**La rentrée est prévue le mardi 1er septembre 2026.
(Ouverture du portail à 7h55).**

L'appel se fera à 8h05 à l'école des filles et à 8h15 à l'école des garçons.

En attendant, nous vous souhaitons de passer un très bel été.

Cordialement,
L'équipe enseignante